# CAMPAGNIE DE L'UNION D'ORLEANS

BUREAUX, No 13, RUE DE CHARTRES.

*NOUVELLE-ORLEANS.*

JEUDI, 17 JANVIER.

## AUX CONSTRUCTEURS.

Les propositions devront être adressées au Maire de la ville de la Nlle-Orléans jusqu'au 1er Février prochain (1867), à midi, pour la construction d'un MARCHE sur un terrain situé sur le côteau, de la propriété nouvellement ouverte et au cadastre des cadastre, sous le nom de Marché Bienville, entre les rues de Bayadère et Bienville, et la place de Congo.

Les plans et devis devront être soumis au Maire de la Nlle-Orléans, avant le 1er Février prochain, et les propositions devront être adressées au Maire, avant le 1er Février prochain.

Les propositions devront être faites pour toute l'entreprise ou pour chacune des parties ci-après désignées, et devront être accompagnées de dépôts comme suit:

1. CAMPOS DES CHARONS
2. FONDATIONS.
3. GRANDEURS ET DIMENSIONS.
4. TOITURES.
5. MENUISERIE.
6. PEINTURE.
7. VITRES.
8. ENTOURAGES.
9. OUVERTURES ET CONDUITS.
10. CITERNES.
11. CLAUSES GENERALES.

Les soumissions devront être de la manière prescrite par les ordonnances municipales, et devront être accompagnées de dépôts comme suit:

Pour les travaux compris sous les 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11 articles ci-dessus, un dépôt de $1,000.